

Une supervision de haut niveau

Le Comité Techniques de l'OESP est présidé par le secrétaire général du Ministère, et comprend les membres suivant :

- Le Commandant de la GCM ;
- Le Directeur Général de la DGERH
- Le Directeur de la DMM ;
- Le Directeur de la DARE ;
- Le Directeur de la DDVPP ;
- Le Directeur de la DPCP ;
- Le Directeur de la DPC ;
- Un représentant de l'IMROP ;
- Un représentant de l'ONISPA ;
- Un représentant de la SMCP
- Un représentant du Ministère chargé de l'Economie ;
- Un représentant de la BCM ;
- Le coordinateur du PRAO ;
- Un représentant de l'ONS ;
- Un représentant de la CNPM

Une ouverture à tous les partenaires

L'OESP travaille en étroite collaboration avec l'ensemble de structures et d'institutions nationales, régionales et internationales productrices et utilisatrices de données économiques et sociales relatives au secteur des pêches en Mauritanie : (ONS, BCM, MAED, etc.).

En plus des fonds propres de l'état, il bénéficie d'un appui financier de la Banque Mondiale à travers le projet PRAO-MR.

L'OESP est ouvert à la collaboration avec tout autre partenaire technique et financier intéressé.

Financement

- Les ressources propres de l'Etat notamment, fonds de promotion de pêche
- La contribution des Partenaires Techniques et Financiers.

Republique Islamique de Mauritanie

Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime



Observatoire Economique et Social des Pêches

MPEM

OESP



المركز الاقتصادي والاجتماعي للصيد
OBSERVATOIRE ECONOMIQUE
ET SOCIAL DES PÊCHES



Contacts

Tel: (+222) 45 25 01 02
(+222) 45 25 99 70
Fax: (+222) 45 29 71 04
Email: oesp.mpem@gmail.com

Des activités diversifiées

Réalisation de:

- Etudes socioéconomiques
 - Rentabilité des unités de production
 - Etude des filières
 - Emploi dans le secteur
 - Fiscalité
- Enquêtes spécifiques

Publication de:

- Notes de Conjoncture
- Bulletins trimestriels
- Rapport annuel de statistique
- Avis techniques sur demande du Ministre

Mise en place d'un:

- Système d'Information OESP
- Tableau de bord pour les pêcheries
- Site web OESP



PRAO-MR



Eco-pôle Halieutique



OESP - م.ا.ص

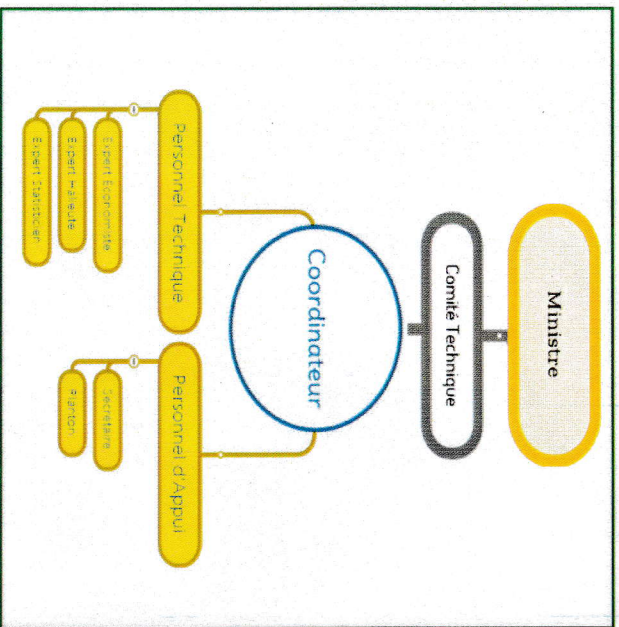
L'OESP : Un organe d'aide à la décision



Créé par arrêté ministériel N° 672 /2017 du 06 juillet 2017 modifié et complété par l'arrêté N° 265/2018/MPM du 09/04/2018, l'Observatoire Economique et Social des Pêches (OESP) est chargé de :

- Mettre en place un dispositif permanent de suivi économique et social du secteur des pêches ;
- Définir un cadre réglementaire et institutionnel permettant d'assurer le suivi et l'évaluation socio-économique du secteur des pêches et de ses performances ;
- Elaborer des cahiers des charges dans le cadre de partenariats avec les producteurs et les utilisateurs des données du secteur ;
- Assurer la publication régulière des notes de conjoncture et des rapports sur les performances du secteur des pêches et sa contribution à l'économie nationale.

UNE ORGANISATION QUI RÉPOND AUX ATTENTES



Des objectifs en cohérence avec le nouveau système de gouvernance du secteur

Objectif de la création de l'Observatoire

«Dispositif permanent de suivi économique et social du secteur des pêches»

Il permettra au Ministre, entre autres, de :

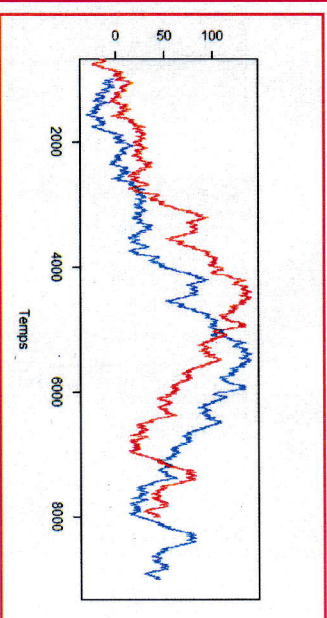
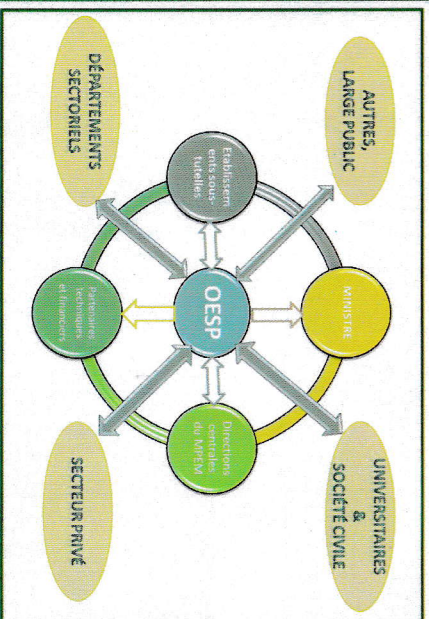
- Prendre en compte les dimensions Socio-économiques dans le pilotage du secteur
- Fournir des indicateurs Socio-économiques et des avis de gestion sur la ressource et les systèmes d'exploitation.

Domaines d'intervention prioritaire de l'OESP

La Gouvernance des pêcheries nationales et sous régionales.



Une architecture qui intègre les besoins des différents acteurs



Le Comité Technique de l'OESP est chargé de l'orientation, du suivi et de la validation, avant publication de :

- Notes de conjoncture;
- Rapports relatifs aux résultats généraux de la pêche.

Le Comité Technique de l'OESP est composé de représentants de l'Administration, du secteur Privé et de la société civile.